



En exercice : 58  
Présents : 43  
Votants : 48

## Séance du 24 mars 2025

Le Vingt-Quatre Mars Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 18 mars 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	/
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUÉFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
	DESHOMMES Catherine, titulaire
CUILLÉ	/
DENAZÉ	BASLÉ Jérôme, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BERSON Christian, titulaire
GASTINES	/
LA BOISSIÈRE	LECOT Gérard, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROË	JULIOT Thierry, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JUGÉ Joseph, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	BRÉHIN Colette, titulaire
LAUBRIÈRES	/
LIVRÉ LA TOUCHE	BAHIER Alain, titulaire
MÉE	CHAMARET Richard, titulaire
MÉRAL	GENDRY Daniel, titulaire
NIAFLES	RESTIF Vincent, titulaire
POMMERIEUX	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
QUELAINES ST GAULT	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENNAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
RENAZÉ	BARBÉ Béatrice, titulaire
SENONNES	CLAVREUL Yannick, titulaire
SIMPLÉ	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST AIGNAN S/ROË	FRANGEUL Raymond, suppléant
ST ERBLON	BOURBON Aristide, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	GILLES Pierrick, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	BEUCHER Clément, titulaire
ST POIX	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	BEDOUET Gérard, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	

**Étaient excusés :** MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), DALIFARD Alexia (Ballots), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), MAHIER Aurélie (Craon), GOHIER Odile (Denazé), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAUCHER Olivier (St Erblon), GARBE Pascale (Méral)

**Étaient absents :** VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche)

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Nadine MARTIN-FERRÉ a donné pouvoir à Béatrice BARBÉ  
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Clément BEUCHER  
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à M. Bertrand DE GUÉBRIANT

Florence BÉZIER a donné pouvoir à Laurence MANCEAU  
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## OBJET 2025-03/39 : ENVIRONNEMENT

**Séance du : 24 mars 2025**

**OBJET 2025-03/39 : ENVIRONNEMENT  
DÉCHETS MÉNAGERS – TARIF DE VENTE DU COMPOST**

M. Pierrick GILLES, Vice-président en charge des-Déchets ménagers et de la Voirie, propose au Conseil communautaire un tarif de vente pour le compost produit sur la plateforme de déchets verts de Livré la Touche. Les déchets verts réceptionnés sur les 7 déchetteries (environ 3 500 Tonnes) sont transportés puis transformés en compost normé.

Il est proposé de vendre aux professionnels ce compost au tarif de 5€ la Tonne.

Considérant l'avis favorable de la commission OM-Voirie du mardi 10 septembre 2024  
Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 10 mars 2025,

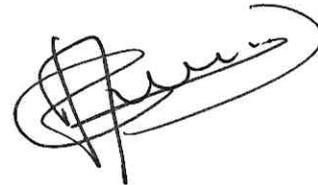
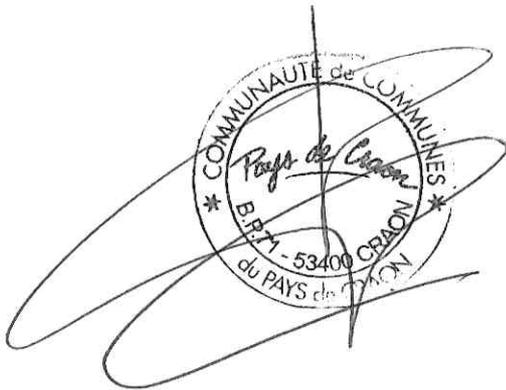
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :  
À l'unanimité (48 VOTANTS)**

- ⇒ **FIXE**, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2025, le tarif de 5€/ tonne pour la vente du compost normé aux professionnels ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 28 mars 2025*

*Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christophe LANGOUËT*

*Le secrétaire de séance,  
Philippe GUIARD*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250324-DELIB20250339-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025

Publication : 04/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

